

La Fédération Française de Savate Boxe Française renoue avec son passé en 1995 en développant la Savate Défense.

Au 18^{ème} siècle la lutte Parisienne permettant des prises et des clés afin de neutraliser un adversaire, était pratiquée dans le cadre de la légitime défense dans le milieu "aisé" de Paris.

Dans les années 1900, la savate utilisait des enchaînements de poings et de pieds. Elle était pratiquée par les fameuse brigades du tigre, unité d'élite de la police à Paris.

La Savate Défense, discipline d'auto défense allie la lutte Parisienne et la savate. Elle a été codifiée en 1995, et depuis ne cesse d'évoluer.

Son but est de permettre l'apprentissage des techniques visant à développer une compétence d'auto-défense face à une agression proche de la réalité ; celle-ci pouvant être éloignée de la situation d'entraînement et de la progression technique apprise en salle.

La Savate Défense nécessite de savoir s'organiser au mieux face à une agression. Cette organisation reste toujours défensive, et s'inscrit obligatoirement dans le cadre de la légitime défense.

Sa pratique apporte de l'assurance en soi, développe la concentration et l'esprit d'initiative, accroît la force et la souplesse. Elle permet aussi de maîtriser les évènements en restant serein. Elle renforce la coordination gestuelle et le déplacement.

Cette discipline peut être pratiquée par toutes et tous, sans condition d'âge et sans aucun prérequis. Elle est codifiée et une progression technique existe permettant de d'évoluer dans de bonnes conditions et en toute sécurité.

L'enseignement est assuré par des moniteurs ou des instructeurs fédéraux.